Reçu en préfecture le 25/05/2024

Publié le 25/05/2024

ID: 060-216003756-20240521-3_2024_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE MAREST SUR MATZ

Département de l'Oise

Séance ordinaire du 21 mai 2024 à 19h

Nombre de membres

- effectif légal

11 11 - en exercice

- présents : 08

- pouvoirs: 03

- suffrages exprimés : 11

Date de convocation 14/05/2024

Date d'affichage 14/05/2024

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Christian LÉPINE, le Maire

LÉPINE. GOBET. Présents: MM. BOURDON. LEGRAND. DANGRÉAUX, VERNEY, MEUNIER, VIGOGNE,

Absents excusés: Mme DUVAL qui donne pouvoir à M. LEGRAND - M. PARÉDÈS qui donne pouvoir à M. VERNEY - M. BONICHOT qui donne pouvoir à Mme VIGOGNE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène VIGOGNE

3/2024/02 : Objet : TARIFICATION des MANIFESTATIONS DIVERSES

EMPLACEMENTS : PUCES COUTURE - FOIRE AUX LIVRES et AUX JEUX : Pour tous :

en salle : 2 € la table (fournie 1,20 x 0,80) la journée

EMPLACEMENTS : MARCHÉ DE NOËL :

En salle - particuliers marestois : 2,50 € la table 1,20 × 0,80 (la journée)

En salle - particuliers extérieurs : 3 € la table 1,20 × 0,80 (la journée)

En salle - professionnels marestois : 4,50 € la table de 1,20 × 0,80 (la journée)

En salle - professionnels extérieurs : 5 € la table de 1,20 × 0,80 (la journée)

Barnum de 3m × 3m - particuliers Marestois 4 € la table de 2,20m × 0,70m (la journée)

Barnum de 3m x 3m - particuliers extérieurs 5 € la table de 2,20m x 0,70m (la journée)

Barnum de 3m × 3m - professionnels Marestois 8 € la table de 2,20m × 0,70m (la journée)

Barnum de 3m x 3m - professionnels extérieurs 9 € la table de 2,20m x 0,70m (la journée)

Chalet + table de 2,20m × 0,70m : Particulier Marestois : 25 € le Week-end

Chalet + table de 2,20m × 0,70m Particuliers Extérieurs : 30 € le week-end

Chalet + table de 2,20m × 0,70m Professionnels Marestois : 40 € le week-end

Chalet + table de 2,20m x 0,70m Professionnels extérieurs : 50 € le week-end

Emplacement de 3m en extérieur réservé aux professionnels (sans matériel) 10 € (la journée)

PROPOSÉES BUVETTES ET RESTAURATION LORS DES **DIVERSES MANIFESTATIONS:**

Buvette : café 1 € - Cappuccino 1,50 - thé 1 € - jus de fruits 1 € - sodas 1,20 € - Apéritif ou

vin 1,20 € - Apéritif pétillant 1,50 € - Bière 1,70 € - Eau 0,50 €

Restauration: croque-monsieur 5 € - Chips 0,50 € - Crêpes 1 €

Restauration: barbecue 10 €

Envoyé en préfecture le 25/05/2024

Reçu en préfecture le 25/05/2024

Publié le 25/05/2024



ID: 060-216003756-20240521-3_2024_02-DE

FÉLICITATIONS aux diplômés de l'année

Carte cadeau d'une valeur de 30 €

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus

Pour extrait conforme Le Maire M. Christian LÉPINE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et de sa transmission dématérialisée au contrôle de légalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens - 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr